

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
en vue de l'animation et la gestion d'un appartement
pédagogique

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Vendredi 28 mars 2025

CONTEXTE

Depuis 9 juin 2016, la Ville de Colmar et Pôle habitat ont mis en place un appartement pédagogique dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie et les accompagner pour une bonne appropriation de leur logement et de leur cadre de vie.

Situé au sein du Quartier prioritaire Europe-Schweitzer, ce lieu est principalement fréquenté par des locataires de Pôle habitat et des habitants des Quartiers Politique de la Ville. L'objectif de cet AMI est d'élaborer un projet d'animation et de gestion de cet outil de sensibilisation en l'inscrivant dans le cadre du Plan Climat tout en l'ouvrant aux habitants de Colmar, Colmar Agglomération et des Communautés de Communes de la Vallée de Munster et du Pays de Ribeauvillé.

En effet, Colmar Agglomération a développé et met en œuvre une démarche de Plan Climat Air Energie Territorial réglementaire (PCAET), selon les prescriptions de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV). Le PCAET comporte un diagnostic complet du territoire, l'analyse des forces et faiblesses du périmètre d'étude au regard des enjeux air-climat-énergie, l'identification d'axes prioritaires d'intervention, la définition d'objectifs stratégiques et opérationnels de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le PCAET de Colmar Agglomération, approuvé le 8 juin 2023, comporte dans son plan d'actions la fiche-action n°1 portant sur "la sensibilisation et le conseil à la réduction des consommations énergétiques et à la rénovation de l'habitat".

Colmar Agglomération a créé, en juin 2009, un Espace France Rénov'. La mission de ce guichet consiste à assurer un service d'information, de conseil et d'orientation neutre et gratuit pour les particuliers sur la réduction des consommations énergétiques et la rénovation de l'habitat.

Implanté au siège de Colmar Agglomération, cet espace est animé par 2 agents de la collectivité promulguant des conseils techniques et financiers aux habitants du périmètre de Colmar Agglomération et des Communautés de Communes de la Vallée de Munster et du Pays de Ribeauvillé.

Ce service, très apprécié par la population, a déjà permis de renseigner plus de 12 500 foyers depuis sa création en 2009 (environ 1 000 contacts par an).

Des synergies entre l'Espace France Rénov' de la collectivité et l'animation de l'appartement pédagogique seront ainsi à développer (ex : promotion mutuelle de ces lieux de sensibilisation et de conseil, création d'évènements communs et de supports de communication...).

OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le présent Appel à manifestation d'intérêt concerne le développement d'un projet associatif visant à sensibiliser les habitants aux écogestes à travers l'animation de l'appartement pédagogique et en lien avec la Ville de Colmar, Colmar Agglomération, Pôle Habitat et l'Etat.

DESCRIPTION DE L'APPARTEMENT PEDAGOGIQUE

L'appartement Ecohabitat se situe au 5 rue de Genève à COLMAR.

Il s'agit d'un logement duplex d'environ 130 m² de 7 pièces composé de deux espaces, d'un espace au RDC ouvert au public composé d'un séjour, d'une chambre, d'une cuisine et d'une salle d'eau (avec baignoire).



Cuisine



Salon



Salle d'eau



Chambre

Et d'un espace au 1^{er} étage composé de cinq pièces, d'un WC et d'une salle d'eau qui pourrait être utilisé en partie administrative/bureau par le candidat retenu.



OBJECTIFS ATTENDUS DU PROJET

La structure qui animera et gèrera l'appartement pédagogique développera un projet de sensibilisation aux écogestes articulé autour de cet outil. Il répondra aux objectifs suivants :

- Sensibiliser et accompagner les habitants ;
- Développer des partenariats et mobiliser les acteurs locaux ;
- Faire connaître et valoriser l'outil.

A titre d'exemple, voici des pistes d'animation sur lesquelles l'association pourra construire son projet.

Pistes d'animation non exhaustives

1. Sensibilisation et accompagnement des habitants

- Contacter les nouveaux arrivants dans le parc de logements de Pôle Habitat pour proposer une visite thématique sur les économies d'énergies et les écogestes ;
- Assurer la prise en charge des inscriptions aux ateliers et organiser des visites thématiques sur les économies d'énergies, la préservation des ressources en eau, les écogestes, les usages du logement (prévention des nuisibles, tenue des logements, adaptation) ;
- Proposer des visites à domicile, notamment pour les publics les plus défavorisés (locataires Pôle Habitat) ;
- Faire de l'aller vers pour toucher les habitants qui ne se mobilisent pas spontanément ;
- Proposer des ateliers de fabrication de produits ménagers naturels, promouvoir le tri et la réduction des déchets, l'éco-consommation ;
- Être une aide à la compréhension des factures d'énergie et des relevés de charges locatives, et sensibiliser à la gestion budgétaire ;
- Organiser et animer des ateliers dans l'appartement et hors de l'appartement (écoles, partenaires, domicile des bénéficiaires) ;
- Proposer des permanences dans les structures des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) : France Services, Espace Solidarité de la CeA, CSC...

2. Développement de partenariats et mobilisation des acteurs locaux

- Faire la promotion du dispositif auprès des habitants des QPV, de Colmar Agglomération et des Communautés de Communes de la Vallée de Munster et du Pays de Ribeauvillé, ainsi qu'auprès de partenaires en lien avec la thématique (France Services, CeA, ADIL, maison des associations, CCAS...) ;
- Créer des synergies avec l'Espace France Rénov', la Ville, l'Agglomération et le bailleur (organisation d'événements communs, promotion mutuelle des services proposés à la population, supports de communication).

3. Connaissance et valorisation du dispositif

- Travailler sur l'attractivité du lieu avec des supports pratiques ou ludiques : cadeaux thématiques (réducteurs de débit, ampoules basse consommation, etc.), guides sur les écogestes, communication autour des actions mises en place (gazette ou autres supports).
- Organiser et prendre part à des moments conviviaux, de vivre-ensemble et des temps forts dans le quartier (fête des voisins, fêtes du CSC, Quartiers d'été, Journée Citoyenne etc.) ;
- Participer aux temps forts de sensibilisation : semaine européenne de la réduction des déchets, semaine du développement durable etc.

OUVERTURE AU PUBLIC

L'appartement devra être ouvert minimum 17 heures par semaine. Le planning d'ouverture sera proposé par la structure et pourra être évolutif.

STRUCTURES ÉLIGIBLES

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux associations et/ou aux entreprises d'insertion.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt, plusieurs éléments sont demandés dans le dossier de candidature :

- Une présentation de la structure (présentation générale de la structure, implantation et partenariat établi sur le territoire ...)
- Le projet envisagé par la structure pour l'appartement pédagogique (Objectifs, descriptif concret du projet, partenariats opérationnels et envisagés ...)
- L'organisation et les moyens envisagés (jours et heures d'ouvertures, nombre de personnes mobilisées, compétences, plan de financement) ;
- Les publics visés et les moyens pour y parvenir ;
- Les critères d'évaluation du projet : indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

FINANCEMENT/SUBVENTION

Le candidat retenu bénéficiera d'une mise à disposition gratuite de l'appartement Ecohabitat par Pôle habitat charges exclues.

Le candidat pourra, au titre de la politique de la ville, faire une demande de subvention dans le cadre de [Appel à projets "contrat de ville"](#) concernant l'animation de l'appartement Ecohabitat auprès de la ville de Colmar et de la préfecture du Haut-Rhin.

D'autres subventions auprès d'autres partenaires/financeurs pourront être sollicité par le candidat retenu (CEA, Pôle habitat...).

MODALITÉ DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers sont à envoyer par mail :

Pour la Ville de Colmar :

Aline POUGEUX

Chargée de mission politique de la ville

aline.pougeux@agglo-colmar.fr

03.69.99.55.53

06.22.22.47.39

Pour l'Etat :

Anaïs RINNERT

Chargée de mission - Politique de la Ville

anais.rinnert@haut-rhin.gouv.fr

03.89.33.45.11

07.88.64.22.50

